



Fiche de poste

Pôle d'activité

Pôle Médico-Technique 1

Date de création :
08/02/2023

Date de mise à
jour : 08/02/2023

Version n°1

* Cette fiche sera mise à jour en cas d'évolution substantielle du poste

Intitulé du poste

Coordinateur de la filière « Endométriose » sur le territoire du Havre – 50%

Intitulé de la fiche
métier associée *

Coordinateur(trice) de parcours en santé / Coordinateur(trice) de réseau de santé / 05T10

Référence du
poste

Poste à créer

Description du poste

Le poste

Afin de mieux accompagner les femmes et de rendre simples et cohérents les parcours de soins, une filière locale d'appui, d'évaluation et d'expertise médicale a été lancée sur le champ de l'endométriose.

Le poste de coordinateur de la filière a en charge les missions suivantes :

- Mise en place de la filière « Endométriose » ;
- Organisation des réunions de concertation pluridisciplinaires ;
- Organisation de la formation des professionnels médicaux et paramédicaux ;
- Information auprès des professionnels et de la population ;
- Coordination des activités de recherche ;
- Veille et alerte auprès de l'ARS ;
- Accompagnement des acteurs de l'offre de soins et amélioration continue.

L'établissement

Le Groupe Hospitalier du Havre (GHH) est l'hôpital de référence du Territoire de l'Estuaire de la Seine. Il dispose aujourd'hui de plus de 1.500 lits et places et couvre l'ensemble du champ sanitaire : urgences (Adultes/enfants/gynéco-obstétricales), court séjour (Médecine-Chirurgie-Obstétrique), moyen séjour (soins de suite et de rééducation), long séjour (unité de soins de longue durée) et psychiatrie. Le GHH dispose également d'un plateau logistique complet, d'un Institut des Formations Paramédicales (IDE, AS, AP) et d'une crèche.

L'activité s'organise autour de trois sites principaux : l'hôpital Flaubert (site historique et siège social, Le Havre), l'hôpital Pierre Janet (hôpital psychiatrique, Le Havre) et l'hôpital Jacques Monod (siège des activités de court séjour, Montivilliers).

Pour réaliser cette activité, le Groupe hospitalier du Havre mobilise chaque jour les compétences de plus de 4.500 professionnels médicaux et non-médicaux (soignants, techniques et administratifs).

Principales activités

- **Mise en place de la filière « endométriose »**

- Définir et mettre à jour la liste des professionnels de soins primaires, secondaires et tertiaires référents endométriose (annuaire)
- Organiser la formation des professionnels de santé qui souhaitent intégrer la filière. Pour cela une information devra être faite auprès des médecins généralistes et sages-femmes sur l'existence de la filière, sur les recommandations de la HAS et sur les possibilités de formation.
- Élaborer des parcours de soins en fonction des patientes et de leur lieu d'habitation en tenant compte des recommandations de la HAS et du CNGOF.
- Renseigner les patientes sur les professionnels qu'elles peuvent consulter par le biais d'un site internet ou d'un numéro de téléphone.

Le coordinateur pourra s'appuyer sur les acteurs locaux de santé :

- Sextant 76 : grâce à sa proximité avec les professionnels de ville et son expérience dans la coordination des parcours de soins
- Le GHT : maillage territorial, prestataire de soins en urgence et soins experts.
- Les référents médicaux de EndoLH

Le coordinateur veillera à intégrer les associations de patientes dans les actions d'information et d'amélioration des prises en charge.

- **Réunions de concertation pluridisciplinaire**

- Organiser les RCP territoriales :

Les RCP permettent l'analyse complète d'un dossier avec ses examens complémentaires, le recueil des avis de plusieurs professionnels et de proposer un projet de soin à la patiente intégrant toutes les dimensions (somatique, douleur, psychologique, fertilité, sociale).

Elles réuniront gynécologues, radiologues, médecins de la reproduction et autres référents pour la prise de décisions sur les cas des femmes suivies ou adressées.

Les acteurs de premier niveau du territoire pourront participer à ces RCP et proposer des dossiers.

Il y aura la possibilité de participer en visioconférence

- Le coordinateur sera garant de la bonne organisation des RCP et du respect des critères de qualité (règlement intérieur, modalités d'accès aux RCP, rédaction et diffusion d'un compte-rendu, confidentialité).

- **Organiser les formations des professionnels :**

- Organiser la formation des acteurs de soins primaires qui le souhaitent, et leur permettre d'intégrer ainsi la filière.

- Organiser des sessions de formation continue pour les membres de la filière sous la forme d'enseignements post universitaires, de journées thématiques, d'ateliers.

- Accompagner le développement de l'analyse des pratiques professionnelles.

- **Mission d'information auprès des professionnels et de la population:**

A l'intention des professionnels, des structures et des usagers, le coordinateur :

- participe à la diffusion et la mise en œuvre des recommandations émanant de la HAS, des sociétés savantes, ou des référentiels internationaux, des préconisations régionales ou locales

- promeut, facilite et accompagne l'utilisation d'outils de coordination

- élabore, met à jour et diffuse un annuaire des ressources locales

L'information des femmes, des couples et des usagers du système de santé pourra se faire via les acteurs de soins primaires, médecins généralistes, sages-femmes, infirmières scolaires, pharmaciens.

Le coordinateur pilote la mise en place d'un site internet permettant aux patientes et à tous les professionnels adhérents de trouver :

- L'annuaire des professionnels adhérents à la filière et des associations de patientes adhérents à la filière
- Les dates et lieux des RCP
- Des référentiels de prise en charge
- Des formations
- Des liens vers les associations de patientes

Les outils permettant de faciliter les échanges entre professionnels devront être sélectionnés par le coordinateur avec l'appui des acteurs et structures de santé locales :

- Outil de gestion des RCP ;
- Visioconférence, web conférences ;
- Téléconsultation ;
- Téléexpertise ;
- Messageries sécurisées.

- **La Recherche :**

En tant que « centralisateur des données », le coordinateur sera à l'origine ou en soutien de travaux de recherche.

Il pourra y associer l'ensemble des acteurs identifiés de la filière, y compris les acteurs de niveau 1 qui le souhaiteraient.

- **Expertise auprès de l'ARS :**

En lien avec les référents médicaux de la filière, le coordinateur assure auprès de l'ARS une mission de veille et d'alerte. Ainsi, il anticipe et signale les fragilités de l'offre (difficulté d'accès aux soins, départ de médecin référent). Il signale à l'ARS les événements indésirables graves liés aux soins dont il a connaissance

- **Accompagnement des acteurs de l'offre de soins et amélioration continue :**

Le coordinateur intervient en appui, soit pour mieux coordonner l'action des différents partenaires, soit à la demande de l'un de ses membres pour améliorer un fonctionnement interne.

Le coordinateur apporte une aide méthodologique à tous ses membres pour :

- l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaire
- l'organisation du suivi au long court
- l'organisation du recueil des indicateurs
- la mise en œuvre d'un registre unique des patientes
- tout autre sujet identifié localement
- le coordinateur analyse les dysfonctionnements dans la coordination des acteurs et participe à l'élaboration de mesures correctives.
- Il évalue la pertinence et la qualité des soins en organisant des RMM, des revues de pertinence
- il propose des outils de partage d'information (dossier commun, fiches de liaison, site internet, etc.).

Compétences requises

Expériences et connaissances souhaitées

- Diplôme de niveau bac+3.
- Expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions soignantes ou sur des fonctions administratives auprès de professionnels de santé.

Savoir-faire requis

- Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe)
- Concevoir, formaliser des procédures, des protocoles et des fiches de conseil
- Construire / adapter des outils / méthodes de travail

- Évaluer la pertinence et la véracité des données et/ou informations
- Evaluer la prise en charge du parcours patient
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau

Qualités individuelles

- Capacités organisationnelles et relationnelles ;
- Autonomie, esprit d'initiative, organisation et rigueur professionnelle ;
- Sens de la communication et du dialogue ;
- Aptitude à l'animation ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Esprit d'équipe et de collaboration ;
- Disponibilité et adaptabilité ;

Relations fonctionnelles

- Equipes médicales, soignantes et d'encadrement des établissements de santé
- Professionnels libéraux et Sextant 76
- Associations de patientes
- ARS

Format du poste

Grade :	Soignant ou Administratif selon le parcours professionnel
Statut :	Poste ouvert aux fonctionnaires uniquement
Durée d'engagement :	Indéterminée
Quotité :	50%
Rémunération :	<i>En fonction du statut et de l'expérience</i>
Horaires :	A définir dans le cadre de la mise en place de la filière selon un rythme hebdomadaire de 17h30
Lieu de travail :	Hôpital Jacques Monod Montivilliers

CV et lettre de motivation à adresser à candidature.drh@ch-havre.fr